



MINISTÈRE DEL' AGRICULTURE

**3^{ème} Edition des Journées de l'Administration
Agricole Délocalisée
(JAAD)**

- - - -

**Visite de travail
de Monsieur le Ministre de l'Agriculture
dans les régions de la Bagoué, du Poro et
du Tchologo**

16 Octobre 2014 - Boundiali

Monsieur le Représentant du Ministre de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication, porte-parole du gouvernement ;
Monsieur le Préfet de la Région de la Bagoué, Préfet du Département de Boundiali ;

Monsieur le Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture en Côte d'Ivoire (FAO) ;

Monsieur le Président du Conseil Régional de la Bagoué ;

Mesdames et Messieurs les membres du Corps Préfectoral ;

Monsieur le Maire de la Commune de Boundiali ;

Distingués Chefs traditionnels et Guides religieux ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux, Directeurs Régionaux et Chefs de Services ;

Mesdames et Messieurs les Cadres, opérateurs économiques et Travailleurs, ressortissants de la Région de la Bagoué ;

Mesdames et Messieurs les représentants des ONG, Coopératives et Associations ;

Chers Amis de la presse ;

Populations de Boundiali ;

Honorables invités, Mesdames et Messieurs.

Je voudrais très sincèrement vous remercier pour l'accueil chaleureux et fraternel que vous me réservez ce matin et pour votre participation massive à ce grand rendez-vous annuel que constituent désormais les Journées de l'Administration Délocalisée (JAAD).

Mesdames et Messieurs, Distingués invités,

Après les deux premières éditions qui se sont déroulées dans le Sud-Ouest en 2012 et dans le Centre-Ouest et le Nord-ouest en 2013, les JAAD, se tiennent cette année, du 16 au 18 octobre 2014, dans les régions de la BAGOUÉ, du PORO et du TCHOLOGO.

L'objectif principal de ces journées, est de rapprocher l'Administration centrale du monde rural et de recueillir en retour, les préoccupations des acteurs agricoles des zones concernées.

Cette année, l'accent est mis sur l'agriculture familiale.

En effet, les Nations Unies ont, comme vous le savez, décidé de consacrer toute l'année 2014, à la célébration de l'agriculture familiale.

Il s'agit de souligner de la meilleure des manières, le rôle stratégique de l'agriculture familiale dans le développement agricole, la conservation de la biodiversité agricole mondiale, l'atteinte de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté dans le monde.

Je me dois de rappeler qu'en Côte d'Ivoire, toutes les politiques agricoles mises en œuvre ont consacré une place de choix à l'agriculture familiale. Le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), instrument dont le

Gouvernement vient de se doter et qui renoue avec les cadres planifiés du développement agricole, fonde toutes ses stratégies sur l'amélioration des conditions de vie des petits agriculteurs qui pratiquent l'agriculture familiale.

En effet, la majorité des productions agricoles est issue des exploitations familiales. Certaines de ces exploitations se développent autour de pôles agro-industriels et de zones péri-urbaines.

L'agriculture familiale en Côte d'Ivoire occupe plus de 80% de la population agricole ; ce qui présente le très gros avantage de distribuer la richesse à un plus grand nombre de personnes.

L'agriculture familiale est donc un secteur pourvoyeur d'emplois et est susceptible de résorber le chômage et de réduire considérablement la pauvreté.

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets inscrits dans le PNIA, à côté de chaque agro-industrie, il est prévu d'intégrer systématiquement la production villageoise.

Aux projets de développement des cultures pérennes, seront donc systématiquement associées les cultures vivrières, renforçant ainsi davantage, la synergie entre les deux types d'exploitation.

La nouvelle vision de développement de notre agriculture établit ainsi la complémentarité entre les cultures vivrières et les cultures de rente.

C'est cette vision qui guide la réalisation des grands projets du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) dont vous me permettrez d'en citer deux, à savoir :

- le projet intégré hévéaculture - cultures vivrières à Prikro, dans la Région de l'Iffou, qui permettra de mettre en valeur 5 000 ha de culture industrielle d'hévéa, 8 000 ha de plantation villageoise d'hévéa, 2 000 ha de culture industrielle de vivriers et 2 000 ha de plantation villageoise de cultures vivrières ;
- le projet de production intensive de maïs de la SIPRA à Dikodougou, qui à terme, permettra de mettre en valeur plus de 40.000 ha de maïs industriel et 5.000 ha de maïs réalisés par les populations riveraines.

Ces projets que le Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Daniel Kablan DUNCAN nous a fait l'honneur d'inaugurer, sont accompagnés de développement d'infrastructures routières, scolaires, d'hydraulique villageoise et d'électrification rurale.

Mesdames et Messieurs, Honorables invités,

Sous l'autorité du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, le Gouvernement entend généraliser ce genre de grands projets, sur l'ensemble du territoire national.

Aussi, notre présence ici ce matin, démontre-t-elle combien la région de la Bagoué est au cœur des préoccupations du Chef de l'Etat.

En effet, ici dans la région de la Bagoué, des projets spécifiques sont mis en œuvre dans le cadre du PRAREP et du PROPACOM.

C'est le lieu de rappeler que dans sa politique de lutte contre la pauvreté en milieu rural, le Gouvernement a initié en

partenariat avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), deux projets portant l'un, sur la réhabilitation agricole et la réduction de la Pauvreté (PRAREP) et l'autre, sur l'appui à la production et à la commercialisation (PROPACOM).

En ce qui concerne le PRAREP, dont le coût total est de 11,919 milliards de FCFA, il est cofinancé à hauteur de 39% par le FIDA, 49% par la BOAD et 12% par l'Etat de Côte d'Ivoire.

Ce projet qui a une durée de cinq (5) ans, couvre six (06) régions administratives, à savoir, celles du Poro, du Tchologo, de la Bagoué, du Hambol, du Gbêkê et du Bounkani.

Le PRAREP vise à contribuer au développement et au renforcement des activités de production de riz, de manioc et d'igname.

Quant au Projet d'appui à la Production Agricole et à la Commercialisation (PROPACOM) , il couvre sept (07) régions administratives, à savoir, celles du Poro, du Tchologo, de la Bagoué, du Hambol, du Gbêkê, du Bounkani et du Gontougo.

Il vise principalement à améliorer durablement la sécurité alimentaire et les revenus des populations des zones du projet à travers l'accès des petits producteurs à des services de production efficaces, à des technologies appropriées et aux marchés.

Dans ce cadre et plus près de nous, c'est-à-dire dans les départements de Boundiali et de Kouto, est mis en œuvre le

Projet de développement Agricole Intégré de la Vallée de la Bagoué.

Ce Projet d'un montant de près de 3 milliards 747 millions de FCFA sur une durée initiale de cinq ans, a permis la construction du barrage de Gbon et de celui de Gbemou, actuellement en finition.

Ces deux barrages ont respectivement une capacité de 14 millions et de 8 millions de m³ d'eau.

La surface totale irrigable est de 262 ha qui seront entièrement aménagés.

Au niveau des pistes de desserte, 25 km seront entièrement réhabilités.

La réalisation des deux barrages permettra l'existence d'une importante quantité de réserve d'eau, la pérennisation de la faune aviaire, ainsi que l'amélioration de l'écosystème.

Ces deux projets permettront la création de 1.071 emplois dont 551 emplois directs.

Mesdames et messieurs, chers parents producteurs,

Tous ces investissements consentis par le Gouvernement, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, visent à améliorer les conditions de vie et de travail des populations en milieu rural et à rendre attractif et plus compétitif, le travail de la terre.

En effet, ces deux grands projets fourniront aux exploitants, un revenu additionnel moyen de l'ordre de 750 000 f CFA par exploitant.

C'est le lieu de remercier tous les producteurs pour l'excellent travail qu'ils ont accompli au cours des campagnes agricoles qui viennent de s'achever.

Je suis heureux et fier d'annoncer des records de productions dans toutes les filières, en termes de qualité et de quantités.

C'est en outre une croissance de l'ordre de 6 % de la production agricole alimentaire, que nous avons enregistré de 2012 à 2013.

Pour l'année 2014, nous nous attendons à une croissance plus forte, malgré les retards de pluie constatés dans certaines zones, et qui constituent des effets du changement climatique.

Je voudrais terminer mes propos en renouvelant mes remerciements à Monsieur le Ministre de la Poste, des Technologies de l'Information et de la Communication, pour avoir accepté de parrainer la présente cérémonie.

Quant à vous, chers parents producteurs, je tiens à vous rassurer que le Gouvernement continuera de procéder à toutes les réformes nécessaires pour rendre le métier de la terre aussi attractif que les autres secteurs.

La réforme de la filière Coton et Anacarde a déjà porté ses fruits.

Au niveau du coton, nous avons réalisé cette année une production record de plus de 405,412 tonnes de coton graines.

En ce qui concerne l'Anacarde, la campagne 2014 a permis d'enregistrer une production de 560.000 tonnes.

Quant aux prix consensuels bord champ, ils ont été respectés et l'évasion des produits vers d'autres pays a été largement maîtrisée.

Le Gouvernement mesure cependant tous les efforts qui restent encore à faire, et il tiendra, tous ses engagements envers le monde agricole.

Je vous remercie pour votre attention.